

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	<b>Séance publique du 29 septembre 2023</b>	<b>N° 2023-400</b>

Convocation du 22 septembre 2023

Aujourd'hui vendredi 29 septembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESKINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Alexandre RUBIO à M. Nordine GUENDEZ  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY  
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE  
M. Stéphane GOMOT à M. Olivier CAZAUX  
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS  
M. Thierry MILLET à M. Jacques MANGON  
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Pascale BOUSQUET-PITT à partir de 17h40  
Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h40  
M. Michel LABARDIN à partir de 17h59  
M. Jacques MANGON à partir de 17h30  
M. Michel POIGNONEC à partir de 14h45  
Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h05  
M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 16h

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Alain GARNIER à M. Patrick LABESSE jusqu'à 11h45  
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h45  
Mme Brigitte TERRAZA à M. Jean-François EGRON à partir de 17h  
Mme Claudine BICHET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 15h30  
Mme Brigitte BLOCH à M. Guillaume MARI à partir de 16h45  
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Delphine JAMET à partir de 14h45  
M. Jean-Baptiste THONY à M. Bastien RIVIERES à partir de 17h  
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 17h18  
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI de 11h30 à 14h45 et à partir de 16h  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Pascale PAVONE à partir de 14h45  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY jusqu'à 11h  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 16h  
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PESKINA à partir de 16h  
M. Didier CUGY à Mme Laure CURVALE de 10h30 à 12h  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 15h45 et à partir de 17h55  
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 17h30  
M. Frédéric GIRO à Mme Pascale BRU à partir de 17h  
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne Lépine jusqu'à 16h  
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 17h18  
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI de 10h40 à 12h40 et de 15h30 à 17h  
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h15  
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h19  
M. Patrick PUJOL à Mme Christine BONNEFOY jusqu'à 13h45  
M. Franck RAYNAL à M. Dominique ALCALA de 12h45 à 15h  
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS à partir de 15h  
Mme Béatrice SABOURET à M. Nicolas FLORIAN à partir de 16h55  
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 16h  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h45

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Fabien ROBERT.

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 29 septembre 2023</b>	<b><i>Délibération</i></b>
	Direction Développement Economique	<b><i>N° 2023-400</i></b>

---

**Soutien au programme d'action 2023 de l'association Bordeaux SuperYachts Refit -  
Décision - Autorisation**

---

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le cluster Bordeaux Super Yachts Refit (BSYR) est dédié à la rénovation et à la maintenance de grands bateaux de plaisance, ainsi que des bateaux de croisière fluviale sur la Garonne. Il a été créé à l'initiative d'industriels de différents corps de métiers, et s'appuie sur des infrastructures portuaires, en particulier les formes de radoub du Pôle naval aux Bassins à flot.

En 2022 le cluster regroupait 30 entreprises. 2 bateaux ont été traités en 2022 générant un chiffre d'affaires de 1,4 million d'euros dont 1 million pour des entreprises locales. Cela a démontré que malgré le ralentissement du marché du refit de yachts dû à la crise sanitaire puis à la guerre en Ukraine, les compétences spécifiques pour la maintenance de ces bateaux restent bien identifiées sur notre territoire.

Outre des actions de promotion comme la participation aux salons Monaco Yachts Show, Cannes Yachting Festival, Nautic de Paris, Mets à Amsterdam, et Grand Pavois à La Rochelle, BSYR a travaillé avec ses entreprises membres à l'épanouissement durable sur notre territoire du refit. Pour cela le cluster a organisé notamment :

- une réflexion sur la transition écologique des refits ;
- une rencontre avec des jeunes et des personnes en recherche d'emploi pour présenter les métiers liés au yachting;
- une collaboration avec le cluster néo-aquitain ATLANTIC CLUSTER pour répondre aux besoins en formation des techniciens et des personnels navigants.

Les objectifs 2023 du cluster sont les suivants :

-accélérer la transition écologique du secteur du refit: réalisation de bilans carbone, analyse systémique du fonctionnement de chaque corps de métier, identification des potentiels de réduction de l'impact, puis compensation des émissions incompressibles,

L'idée est d'établir une "référence" par type de travaux ou taille de navire, puis d'indiquer des prescriptions spécifiques à chaque mission des entreprises intervenant.

-accueillir 2 à 3 yachts en refit,

-participer à 3 salons professionnels à l'étranger,

-organiser la 3<sup>ème</sup> édition de la rencontre « LES NAUTIQUES DE BORDEAUX » entre entreprises et demandeurs d'emploi ;

- animer des temps de rencontre informelle pour les membres de l'association ;
- augmenter le nombre d'adhérents de 50% pour atteindre 45 ;
- attirer du sponsoring en provenance de marques régionales du yachting et du luxe.

Il est à noter que le programme d'action et le budget prévisionnel de cette association sont annexés à la convention jointe à la délibération.

Tenant compte d'une baisse d'activité du cluster par rapport à ses programmes prévisionnels 2021 et 2022, l'association a ajusté à la baisse sa demande de subvention 2023 (30.000€) par rapport aux demandes des deux années précédentes (40.000€).

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,  
**VU** la délibération n°2021-603 du 25 novembre 2021 adoptant le schéma de développement économique métropolitain de Bordeaux Métropole,  
**VU** la demande formulée par Bordeaux SuperYachts Refit en date du 26/04/2023 et ajustée le 16/05/2023,  
**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** le soutien apporté à cette association favorisera la compétitivité des entreprises métropolitaines de la filière naval-nautisme, leur permettant d'innover en réponse aux enjeux et défis liés à la transition écologique,

**DECIDE**

**Article 1 :** d'attribuer une subvention de 30 000 € en faveur de Bordeaux SuperYachts Refit pour son programme d'actions 2023,

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent précisant les conditions de la subvention accordée,

**Article 3 :** d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation suivante : chapitre 65, article 65748 et fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur MORISSET;

Contre : Monsieur POUTOU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 septembre 2023

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b>  <b>6 OCTOBRE 2023</b></p> <p><b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b>  <b>6 OCTOBRE 2023</b></p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>le Vice-président,</p> <p>Monsieur Stéphane DELPEYRAT</p>
---	---